
CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMEDIATE.

Si vous avez le moindre doute quant aux suites à donner à ce document, veuillez consulter votre courtier, conseiller juridique, comptable ou autre conseiller professionnel.

BlackRock Strategic Funds (SICAV) (la « Société »)

Assemblée générale annuelle 2024

Jeudi 21 novembre 2024

Si vous avez vendu ou cédé vos actions de la Société, veuillez communiquer ce document immédiatement à l'acheteur, au cessionnaire ou au courtier, à la banque ou à tout autre agent par l'intermédiaire duquel ou de laquelle la vente ou la cession a été effectuée afin qu'il soit remis aussi rapidement que possible à l'acheteur ou au cessionnaire.

Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg
Numéro d'enregistrement de la Société : B 127481

Administrateurs : Geoffrey Radcliffe, Denise Voss, Davina Saint, Keith Saldanha, Bettina Mazzocchi, Vasiliki Pachatouridi et Benjamin Gregson

NM1024U-3990141-1/2

BlackRock Strategic Funds (SICAV) (la « Société »)

31 octobre 2024

Cher Actionnaire,

Assemblée générale annuelle

Ci-joint, l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2024 de la Société (l'« AGA ») ainsi qu'un formulaire de procuration et un bulletin de vote pour les actionnaires habilités à voter les résolutions de l'AGA mais qui ne peuvent assister à l'AGA (ou à tout ajournement de celle-ci).

Questions à traiter

Éléments 1, 2, 3 et 12

Ces éléments figurant dans l'avis portent sur des points qui sont normalement inscrits à l'ordre du jour d'une AGA, à savoir la réception et l'examen des comptes annuels, une revue des affaires de la Société au moyen de l'examen des comptes annuels, l'approbation du paiement des dividendes pour l'exercice clos le 31 mai 2024, le quitus au Conseil pour l'exercice de ses fonctions durant l'exercice comptable écoulé et l'approbation de la rémunération des Administrateurs.

Éléments 4 à 11

Les éléments 4 à 11 portent sur la nomination et le renouvellement de la nomination d'Administrateurs conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés et requièrent l'adoption d'une résolution ordinaire de la Société.

Le Conseil s'engage à conserver un juste équilibre des compétences, de l'expérience, de l'indépendance et des connaissances de la Société et est favorable à un renouvellement planifié et progressif du Conseil. À l'heure actuelle, le Conseil compte six Administrateurs, dont deux sont réputés être indépendants.

Il est proposé d'élire M. Benjamin Gregson en tant qu'Administrateur (point 10) à la suite de la démission de M. Paul Freeman avec effet à compter du 31 mars 2024 (point 11). Comme pour tout nouvel Administrateur, la nomination de M. Gregson a reçu une confirmation de non-objection de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, le régulateur luxembourgeois. Ceci est indiqué dans la résolution, sous le point 10.

Les parcours professionnels détaillés des Administrateurs candidats à leur élection et réélection figurent à l'Annexe de l'Avis, et de plus amples informations sur la composition et les responsabilités du conseil sont contenues dans la Déclaration sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le Rapport annuel.

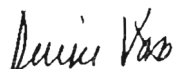
Élément 13

Il est demandé aux Actionnaires d'examiner et, s'ils le jugent opportun, d'approuver, lors de l'AGA, la nomination de Deloitte Audit S.à.r.l. comme cabinet d'audit de la Société.

Recommandation

Le Conseil estime que les résolutions qui seront proposées à l'AGA le sont dans le meilleur intérêt des actionnaires et de la Société pris dans leur ensemble et, en conséquence, les Administrateurs vous recommandent fortement de voter en faveur des résolutions à l'AGA.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Denise Voss
Présidente